FFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

BUREAU DU 23 septembre 2025
RELEVE de DECISIONS
SEANCE TENUE EN VISIOCONFERENCE DE 18h30 A 20h30

PRESENTS :

Membres du Bureau
RECHEDE Michel (Président) - AUTIER Philippe (VP) – CASSAGNE Jacques (TG) - LARROUDE Denise – IRAZOQUI Daniel – DANDALEIX Christian

Chargés de Mission Permanents
BELLAMY Pierre – Thierry COMET - GOURDY Jean-Jacques - SYLVESTRE Henry - LEHAY Julien– BRASSET Bertrand - DEGUILHEM Christophe

Chargés de Mission
Jérôme LAJUS – Pierre SOUCHAUD – Hervé DUBES

Salarié
RESSIGUIE Damien (DT)

EXCUSES :

Membres du Bureau
DEGOS Jean-Marc (SG) - TEINTURIER Jennifer

La convalescence de Michel se déroule tout à fait normalement ; il reprend progressivement ses activités. Jean-Marc DEGOS qui vient d'apprendre le décès accidentel de Jean-Louis BEROT dont il était très proche est excusé.

1/ APPROBATION RD DU 09/09/25 (Philippe)
Le RD est approuvé à l'unanimité ; il a été diffusé aux membres du codir et publié en ligne.

2/ DATE AGF LRNAR (Jacques)
Modification du calendrier : l'AGF (initialement prévue le 11/12) aura lieu en visioconférence le **mercredi 10/12/25 à** 18H30.

3/SEMINAIRE RSE/RSO A AGEN LE 16/10/25 – ATTENTES DU MAIRE D'AGEN ? (Pierre/Hervé/Damien/Jérôme)

▪ Hervé présente l'objectif et le déroulé de ce séminaire RSO/EQUIPEMENTS SPORTIFS sur le site FONROCHE (47 proche Agen) en présence de la Mairie d'Agen **(Voir P.J.)**
Il explique que cette journée doit permettre d'échanger sur les enjeux de l'éco-responsabilité dans le sport, de partager des expériences et de découvrir des solutions innovantes pour l'avenir des équipements sportifs.
Mais le nombre de clubs et de collectivités inscrits est insuffisant à ce jour (période dense de rentrée pour les clubs et pré-électorale pour les mairies ?).
Après échanges (interventions de Daniel, Jérôme, Pierre, Michel et Philippe) il est décidé d'attendre les résultats de la relance envoyée aux clubs le 22/09 (une autre va suivre), et de prendre une décision sur le maintien ou le report de ce séminaire, le 29/09.
Hervé nous communiquera la décision de tenue ou report

▪ Trophée EDR : Hervé communique le planning des remises et mentionne que tout se déroule dans les meilleures conditions avec la satisfaction de notre partenaire GROUPAMA **(Voir P.J.)**.

4/ OPERATION ''DU STADE VERS L'EMPLOI'' (Julien)
Comme annoncé lors de notre Bureau du 09/09, nous avons instauré un webinaire mensuel ou bimensuel sur un sujet rugbystique ou général d'actualité.
L'objectif étant d'informer les membres du CODIR, les CODEP, membres de C° et salariés sur des thèmes précis susceptibles de les intéresser.
Le **1er webinaire proposé par Julien aura lieu le 30/09 à 18H30** (durée 1h) ; il sera consacré à la présentation de l'opération fédérale ''DU STADE VERS L'EMPLOI'' (DSVE) et sera animé par Julien LEHAY, Léo JOUFFREAU et Pomme CARLE (FFR).

Julien se charge de l'invitation aux 52 membres du CODIR, aux membres des C° régionales et aux salariés ligue.

5/ MODIFICATION REGLEMENTAIRE (Denise)
Denise présente les modifications concernant les réserves de R2 et les équipes 3 **(Voir P.J.)**
Le Bureau avalise
Damien demande que l'ensemble des règlements sportifs (jeunes, seniors, féminines) soient agrafés sur le site de la ligue et diffusés largement (y compris aux salariés).
Denise en prend note et fera le nécessaire.

6/ ECHANGES FEDERATION ROYALE MAROC/ LRNAR (Jérôme/Damien)
Jérôme rappelle le contexte et le déroulement prévu. Dans la continuité du protocole d'échanges avec la Fédération Royale Marocaine de Rugby, et à la demande de celle-ci, il est convenu d'intervenir au Maroc sur une période allant du 13 au 19 Novembre 2025 sur deux axes de travail avec un diagnostic associé.
1er axe - Développement axé sur les EDR/scolaire et rugby citoyen auprès des plus jeunes.
2ème axe - Demande d'amélioration de l'accès à la haute performance pour les catégories M18 / M20.
Cette visite se déroulerait durant les assises du Rugby Marocain (14 au 16 Novembre), les deux journées suivantes permettraient de dégager les propositions orientées sur la commande. La Fédération Marocaine prendrait en charge l'ensemble des frais, la contribution pour la Ligue serait la mise à disposition sur leur temps de travail de techniciens, désignés par Damien, pouvant les aider dans leur structuration.
Julien attire l'attention sur les tensions entre la FRM et l'association ''Enfants de l'Ovale'' de Philippe Sella qui pourraient constituer un frein.
Le Bureau avait déjà précédemment validé cette action.

7/ CONVENTION FFR/LRNAR/BORDEAUX METROPOLE A L'OCCASION DE FRANCE/FIDJI (Christophe/Julien/Philippe)
La désignation du Matmut de Bordeaux par la FFR pour l'organisation de France/FIDJI le 15/11 à Bordeaux a été conditionnée par la signature d'une convention avec BORDEAUX METROPLE visant à favoriser le développement de notre discipline sur la métropole pour les quatre prochaines années.
Plusieurs réunions ont été tenues entre la FFR, la ligue et Bordeaux Métropole à l'issue desquelles plusieurs grands axes de développement ont été conjointement définis et seront portés par les trois entités signataires de la convention (FFR, LRNAR et BM), en intégrant le fait que BM ne possède pas la compétence ''sport'' :

- La création d'antennes Ecole de Rugby sur le territoire de la métropole
- Lancer des projets d'investissements autour des équipements utilisés par les clubs situés sur le territoire de la métropole de Bordeaux (sept ont été prioritairement ciblés)
- Le développement du rugby sur le territoire de Bordeaux Métropole à travers les axes suivants :
 - Développement du rugby scolaire et périscolaire ;
 - Développement de la pratique du « Rugby Loisir option Santé » ;
 - Renforcement des relations avec les collectivités locales par le biais de la création des évènements sportifs communaux et invitation à la création de nouvelles antennes Ecole de Rugby sur le territoire de Bordeaux Métropole ;
 - Sensibilisation et formation des clubs et entraineurs (lutte contre les discriminations et le harcèlement, violences sexuelles et sexistes et développement durable).

La participation est fixée à 50 000€ par an sur 4 ans et permettrait de financer indirectement un emploi d'agent de développement sur 4 ans.
Philippe souligne que resteront à déterminer les conditions d'emploi.

8/ COMMUNICATIONS PDT, VP, TG

- Michel informe de :
 - Le Président GRILL sera dans notre Région du 13 au 16/11 (Creuse puis Bordeaux pour Fra,ce/Fidji) puis du 11 au 14/12 dans les Landes et les PA (programme à déterminer).
 - Un Oscar de ''Cœur'' sera décerné aux 4 clubs creusois le 13/11 à Dun le Palestel ; nous réfléchissons, avec les VP de pôles, à l'établissement de critères qui permettraient de pérenniser cette initiative en l'étendant aux 4 pôles (1 petit club méritant par an et par pôle récompensé chaque année).
 - Michel va entamer des visites de clubs où il ne s'est pas encore rendu, lors de matchs en octobre et novembre (sur proposition des VP de pôle).
 - Il ne souhaite pas l'intervention de la société REMATCH, qui n'est pas partenaire de la ligue, lors des réunions de pôle
 - Pour faire suite à la demande du CODEP de la Gironde visant à saluer la mémoire de son ancien président Jean-Charles LAMOULIATTE qui nous a récemment quitté, Michel propose de donner son nom à une compétition ou autre manifestation organisée conjointement par la ligue et le CODEP 33.

- Philippe informe de :
 - Rappel : il est indispensable d'informer les VP de pôles de toute action mise en œuvre concernant leur territoire.
 - Une annonce a été récemment publiée via EURECIA, rappelant les différences légales fondamentales entre un véhicule de service et un véhicule de fonction.
 - Crunch des aviateurs le 01/10 Bègles : la ligue sera représentée par Michel, Julien et Christophe.
 - Remontée des faits de violences ou d'incivilités hors de l'aire.
 - Téléphonie ligue : fermeture imminente définitive de la ligne 0535544888 (en cohérence avec la nouvelle organisation en place depuis juillet).

- Jacques informe de :
 - Les opérations de fin d'exercice comptable sont en cours avec notre cabinet comptable et notre CAC ; les comptes seront présentés au CODIR du 20/11 avec un résultat excédentaire pour un budget initial présenté à l'équilibre.
 - Jacques demande la tenue d'une réunion avec les VP des pôles de Brive, Niort et Bayonne (antenne) dans les meilleurs délais afin de décider des travaux de maintenance à y effectuer (devis reçus).
 Philippe proposera une visio aux concernés semaine du 06/10

Michel RECHEDE
Président

p/o le VP de ligue



FFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE·AQUITAINE

Séminaire RSO
Fonroche – LRNAR

Agen – Jeudi 16 octobre 2025

Présentation



- Date : **jeudi 16 octobre 2025**
- Lieu : auditorium de Fonroche Ligthing – 174 Allée de Martinon, 47,310, Saintes-Colombe-en-Bruilhois

 ➔Secteur Agenais
- Horaires : 9h30-15h30
- Thème : les actions RSO/RSE, notamment sur **l'environnement et l'écoresponsabilité**

- Public cible :
 - Les **clubs** ➔ Présidents en particulier
 - Leurs **élus locaux** ➔ Maire ou délégué aux Sports
 - Tous les clubs sont conviés, mais ciblage particulier pour : **24-33-47-40-64**

➔ Objectif : 50 localités représentées

FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

Format de la journée :

- **9h30** : Accueil café
- **10h-12h** : **Table Ronde RSE/RSO**
 - Animateur : Mathieu Dal'Zovo
 - Intervenants :

Maire d'Agen

FFR : Jordan Roux VP en charge des territoires / Alixia Gaidoz, responsable RSO

LRNAR : Michel Réchède, Président et/ou Pierre Souchaud, référent RSO

Fonroche Lighting : Laurent Lubrano

Fair Play For Planet : Julien Pierre

- **12h-12h15** : Récompense 3 **meilleurs clubs** du Label Club Engagé sur le volet **« Transition Ecologique »**
- **12h15-14h** : Repas mange-debout convivial
- **14h-15h30** : visite locaux et showroom Fonroche Ligthing
 - Visite en plusieurs de groupes de 10 à 15 personnes
 - Présentation de l'entreprise et de ses produits (éclairage notamment)



Invitation au séminaire RSO et Équipements Sportifs – 16/10/2025

La LRNAR a le plaisir de vous convier au séminaire régional « Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) et Équipements Sportifs », organisé à votre attention, représentants des clubs de rugby, et celle des collectivités locales propriétaires de vos infrastructures.

Date : Jeudi 16 octobre 2025
Lieu : Fonroche Lighting – 174 Allée de Martinon, 47310 Sainte-Colombe-en-Bruilhois

Cette journée sera l'occasion d'échanger autour des enjeux de l'éco-responsabilité dans le sport, de partager des expériences concrètes et de découvrir des solutions innovantes pour l'avenir des équipements sportifs.

Programme de la journée :
9h30 : Accueil des participants
10h00 – 12h00 : Table ronde autour des équipements sportifs et de l'éco-responsabilité, avec la participation de :
- la Fédération Française de Rugby (FFR)
- la Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine
- Fonroche Lighting
- la Mairie d'Agen
- un club local témoin

➤ Présentation des lauréats éco-responsables du **Label Club Engagé**
12h00 – 14h00 : Réceptif convivial et temps d'échanges
14h00 – 15h30 : Visite des installations de Fonroche Lighting

JE M'INSCRIS

Merci de confirmer votre présence en vous inscrivant avant le 8 octobre 2025.

Votre participation sera l'occasion de partager votre expérience, de découvrir de nouvelles pratiques et de renforcer les liens entre clubs, collectivités et partenaires.

Nous serions honorés de vous compter parmi nous pour cette journée dédiée au rugby, à l'innovation et au développement durable.

FFR LIGUE RÉGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE

Comment participer :

- Sur inscription via le lien suivant : https://65y8p.r.ah.d.sendibm5.com/mk/cl/f/sh/1t6Af4OiGsDg0nqfiiPlLp9UkGotF5/iiOfNJcebi_7
 - ➢ Inscrire une personne du club (président de préférence) + 1 élu local
 - ➢ **C'est le club qui sollicite sa collectivité**

➔ Jusqu'au 08 octobre 2025

- Campagne mailing envoyée aux clubs de la région le 09/09/2025 + relance le 22/09/2025

VOTRE MISSION : Relayer l'information auprès de vos contacts au sein des clubs

➔ Expliquer le projet

➔ Partager le lien d'inscription

Pour cela :

- Les informations de cette présentation
- 1 visuel à partager avec Qrcode
- Insister sur les aides financières :
 - ➔ CEE : https://services.totalenergies.fr/qui-sommes-nous/cee-tout-savoir
 - ➔ ANS Equipement (Héritage Rugby + 5000 équipements)

FFR LIGUE RÉGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE

Départements	Dates	Lieu	EDR Récompensée
47	26/04/2025	Penne d'Agenais	Layrac / Caudecoste
17	05/05/2025	Puilboreau	Surgères
79	20/09/2025	Thouars	US Thouars
33	27/09/2025	Bazas	US Bazas
24	27/09/2025	Lalinde	US Lalinde
86	11/10/2025		Rugby Club de Loudun
23	13/11/2025	Dun Le Palestel	Stade Marchois (la souterraine)
16	15/11/2025	Angoulême	SA XV
64	15/11/2025	St Jean Pied de Port	US Nafarroa
87	06/12/2025	Isle	JA Isle Rugby
19	06/12/2025	Naves	NSL Rugby

FFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
NOUVELLE-AQUITAINE

AVIS HEBDOMADAIRE
2025/2025 - 1

Pour faire suite à la proposition présentée lors du Comité Directeur du 20 septembre 2025 à BRIVE, et après validation par les Membres du Bureau, réunis le 23 septembre 2025, les modifications suivantes sont apportées au Règlement Sportif Séniors de la Saison 2025/2026 :

1) Cadre Règlementaire

d. Formes de Jeu / Réserves Régionales 2 / Pour la phase qualificative

- Jeu à XV obligatoire, si les 2 équipes inscrivent chacune 16 joueurs ou plus sur la feuille de Match.
- Jeu à XII* obligatoire, si une seule (ou les deux) équipe inscrit 13 joueurs minimum à 15 joueurs maximum sur la feuille de Match. Si une seule des 2 équipes est dans ce cas, l'autre pourra inscrire 10 remplaçants maximum sur la feuille de Match.
- Jeu à X* obligatoire si une seule (ou les deux) équipe ne peut inscrire que 12 joueurs maximum sur la feuille de Match. Si une seule des 2 équipes est dans ce cas, l'autre pourra inscrire **12 remplaçants maximum sur la feuille de Match.**

i. Participation d'une équipe 3

- Cette liste pourra présenter au départ moins de 40 joueurs et être complétée ultérieurement, **au plus tard avant le 12 Mars 2026**. Ces compléments de joueurs devront parvenir à la Commission des Epreuves de la Ligue, le jeudi au plus tard, pour être validés pour le Week-end suivant.

j. Rassemblement d'associations Séniors

- Cette liste pourra présenter moins de 15 joueurs au départ et être complétée ultérieurement, **au plus tard avant le 12 Mars 2026**. Ces compléments de joueurs devront parvenir à la Commission des Epreuves de la Ligue, le jeudi au plus tard, pour être validés pour le Week-end suivant.

Fait à GRADIGNAN, le 23 septembre 2025

Jean-Marc DEGOS
Secrétaire Général